

Corrigé et barème – Participer à la vie de la classe

S'impliquer dans les instances de démocratie scolaire

Durée : 55 min – Sans document – Sur 20 points · EMC 6°

Exercice 1 – Le déroulement d'une élection

(4 pts)

- a) Tout élève de la classe qui le souhaite : la candidature est libre, sans condition de résultats. (1)
- b) À bulletin secret, pour que chacun choisisse librement, sans subir la pression du groupe. (1)
- c) Non : la majorité absolue demande plus de 14 voix ($28 \div 2 = 14$). Un second tour est organisé. (1)
- d) Deux titulaires et deux suppléants ; les suppléants remplacent les titulaires en cas d'absence. (1)

Repère — candidature libre, bulletin secret, majorité absolue au premier tour sinon second tour : ce sont les règles d'une vraie élection.

Exercice 2 – Qui siège, qui décide ?

(4 pts)

- a) Le conseil de classe. (1)
- b) Le CVC (conseil de la vie collégienne). (1)
- c) Le conseil d'administration. (1)
- d) Le CPE (conseiller principal d'éducation). (1)

À retenir — proposer (délégués, CVC) et décider (conseil d'administration) sont deux rôles distincts : c'est ce qui structure la démocratie du collège.

Exercice 3 – Opinion ou argument ?

(4 pts)

- a) Opinion : aucune raison n'est donnée. (1)
- b) Argument : un fait chiffré vient appuyer l'opinion. (1)
- c) Argument : une raison précise et vérifiable. (1)
- d) Opinion : un jugement, sans raison ni exemple. (1)

Le point clé — « je pense que... » devient un argument dès qu'on ajoute « parce que... » suivi d'un fait ou d'un exemple.

Exercice 4 – Porter la parole de la classe

(4 pts)

- a) Rapporter l'avis majoritaire, en précisant qu'une partie de la classe pense le contraire. (1)
- b) Porter d'abord l'avis de la classe ; elle peut ensuite donner son avis, en l'annonçant comme personnel. (1)
- c) Rendre compte des échanges et des décisions, pour que la classe sache si elle a été entendue. (1)
- d) Non : le sujet dépasse la classe. Il relève du CVC, qui porte les projets à l'échelle du collège. (1)

Attention — un représentant porte d'abord l'avis du groupe ; son avis personnel vient ensuite, et doit être annoncé comme tel.

Exercice 5 – De la classe au collège*(4 pts)*

- a) Le CVC, qui formule la proposition ; le conseil d'administration décide ensuite de sa mise en œuvre. (1)
- b) Depuis 2016 ; il réunit des délégués venus de plusieurs classes de l'établissement. (1)
- c) Parce que le projet engage le budget, la sécurité et l'organisation de tout l'établissement. (1)
- d) Parce que les règles sont les mêmes (écoute, arguments, vote secret, mandat) et qu'elles s'apprennent en les pratiquant. (1)

Erreur fréquente — croire que « proposer » ne sert à rien : proposer, débattre et décider sont trois temps distincts d'une même démocratie.